

## **LA NÉCESSITÉ DU DIALOGUE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL**

Germain KOHOUNFO KOLADE

Doctorant/l'Université Abdou Moumouni De Niamey

*E-mail* : [Kohounfokoladegermain@gmail.com](mailto:Kohounfokoladegermain@gmail.com)

**Résumé** : L'émergence du terrorisme dans le Sahel est favorisée par plusieurs facteurs. D'abord une implantation progressive des groupes terroristes vers l'Afrique de l'ouest en provenance de l'Afrique du Nord. Des groupes terroristes vont s'y installer, nouant des alliances locales, se faisant fils du terroir et en gagnant la confiance des populations. La sécheresse avec ses conséquences, le chômage des jeunes, le sentiment d'injustice provoqué par la mauvaise gouvernance constituent le terreau pour ce phénomène. On assiste à des attaques des villages à motos, à des embuscades tendues aux forces armées. Les pays sahéliens travaillent à coordonner leurs stratégies autour du G5 Sahel, la Force Barkhane et autre Takuba principalement dans la région des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso, le Niger, afin de combattre et d'empêcher la propagation de ce phénomène dans la sous-région ouest africaine. Ces différentes organisations ont réussi à freiner jusqu'ici la progression des djihadistes dans le Sahel. Mais elles souffrent d'un manque de moyens financiers et d'insuffisance dans l'harmonisation des stratégies de lutte. En conséquence, les attaques se multiplient encore aujourd'hui, avec des morts qui sont comptés surtout parmi les populations et les forces armées. C'est pourquoi, il faut repenser la stratégie de lutte, en prenant en compte le dialogue, la recherche du consensus. Il s'agit alors de faire preuve d'une réelle démocratie représentative pour barrer la route au terrorisme dans le Sahel.

**Mots-clés** : Nécessité, dialogue, terrorisme, démocratie, Sahel

**Abstract** : The terrorism's appearance in the Sahel forecasts in several ways. First, of all, a progressive implantation of these terrorists groups towards Africa to North Africa. These different terrorists West Africa to North Africa. These different terrorists groups are going to settle, by linking locale relationships be considered them as citizens and being accepted by the inhabitants. Droughts with its consequences youth unemployment and the injustice feeling cause the lack of a real state. The terrorists ways of acting are on bikes in villages, and tricks

on soldiers sahelians countries in addition to G5 Sahel, Barkhane and the other armies such as Takuba specially around the three boundaries: Mali, Burkina Faso and Niger make a real fight in order to end this phenomenon. These different fights have stopped this poor situation that knows the inhabitants caused by the djihadists in the Sahel. The lack of means and coordination in the strategies in fighting make the soldiers suffer. So that the attacks continue and many people and soldiers still continue dying. Because of this degradation situation, new ways of fighting, of negotiating and new procedures have to be found to solve for all the conflict by settling a real democracy where everybody should take part to the country's building, and end the terrorism in the Sahel.

**Keywords :** Necessity, dialogue, terrorism, democracy, Sahel

### Introduction

L'évolution des attaques terroristes dans le Sahel est de plus en plus inquiétante. Le nombre de victimes parmi les populations civiles et militaires, s'accroît de façon exponentielle, malgré la volonté manifestée par les États sahéliens de combattre absolument ce phénomène. La plupart des États sahéliens étaient déjà confrontés au caprice de la nature telle que la sécheresse dont la conséquence est la migration, l'arrêt des activités économiques ayant pour conséquence la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le risque d'épidémie, le risque de radicalisations et de terrorisme violent. Sur le plan politique, des coups d'États récurrents ont entraîné une instabilité politique au niveau de certains États. La montée des réseaux djihadistes et des réseaux criminels particulièrement au Mali et au Niger va entraîner des conflits et des formes d'insécurité avec de graves conséquences, sans oublier BOKO HARAM au Nigéria. Cette situation d'insécurité généralisée dans le Sahel a pour conséquence, la compromission de tout effort de développement déjà insuffisant dans la Sahel.

Il est donc urgent, de faire un choix conséquent, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Sahel. Doit-on continuer à combattre le terrorisme par la méthode traditionnelle ? La lutte armée contre ce phénomène n'a-t-elle pas montré ses limites ? Vu le résultat obtenu, le dialogue n'est-il pas nécessaire aujourd'hui ? Si la lutte armée reste utile, comment doit-on la mener ? Voilà la problématique qui mérite d'être analysée à présent.

Nous estimons que la lutte armée doit être revue sur le plan stratégique et que le moment est venu d'explorer du côté du dialogue, de s'asseoir autour d'une même table afin d'échanger, de s'écouter en bons démocrates. Il faut communiquer afin de s'entendre sur l'essentiel, surtout dans le sens d'une harmonisation des stratégies de lutte, s'entendre sur ce que chacun gagnerait en temps de paix durable. Il s'agit de prendre conscience, enfin de la portée du dialogue dans la régulation des échanges sociaux en s'appuyant sur les vraies causes du terrorisme dans le Sahel.

## **1. Le terrorisme dans le Sahel**

### **1.1. Les causes et les manifestations du terrorisme au Sahel**

Plusieurs facteurs ont favorisé l'apparition du terrorisme dans le Sahel. Selon le rapport de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), historiquement, le terrorisme islamiste ne concernait durant la fin du 20<sup>ème</sup> siècle que les pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie avec le GIA (Groupe islamique armé), devenu GSPC (Groupe Salafiste pour la prédication et le combat), le Maroc avec le GICM (Groupe islamique combattant marocain), la Tunisie avec le GICT (Groupe islamique combattant tunisien), la Lybie avec le GICL (Groupe islamique combattant en Lybie). L'implantation progressive des actions des groupes terroristes vers l'Afrique de l'Ouest, en commençant par la Mauritanie, sera possible à partir de l'allégeance à Al QAÏDA du GSPC, devenu en janvier 2007 « Al QAÏDA au Maghreb islamique AQMI. Le 11 avril 2007, Alger est secoué par une vague d'attentats meurtriers à la voiture piégée qui visent le palais du gouvernement, le siège de la sécurité urbaine et la gendarmerie de BAB-EZZOUARS. Le 11 décembre de la même année, un bus transportant des étudiants et le siège du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, ont été pris pour cibles dans la capitale Algérienne. (ONUDC, 2018, p.26)

La répression algérienne de ces attaques qui se sont multipliées, va intensifier repoussant AQMI dans les maquis des montagnes du Kabylie. Un nouveau sanctuaire pour les terroristes va les accueillir compte tenu de la proximité géographique entre le sud désertique algérien et l'extrême nord montagneux du Mali, l'Adrar des AFOGHAS. Cette région qui serait la neuvième (9ème), selon le découpage d'AQMI, sera sous le contrôle de deux de ses lieutenants, Abou ZEID et surtout MOKTHAR BELMOKHTAR et dont les

activités se résument à : recruter des militants volontaires originaires du Sahel ; former ces militants dans des camps itinérants ; renvoyer dans leurs pays pour y fonder des cellules dormantes qui les approvisionnent. Très vite, ces chefs des zones sud vont tristement s'illustrer dans les attaques avec prises d'otages occidentaux, au Niger et au Mali, s'assurant ainsi des sources de revenus non négligeables. Parallèlement, ils nouent des alliances locales en prenant en mariage dans les milieux, des chefs de tribus et notables se marient et multiplient aussi les activités de bienfaisances dans ces zones (ONU DC, 2018, p. 26).

MOHK TAR BELMOKHTAR, démis de ses fonctions par ABDELMALEK DROUKDEL, chef d'AQMI, fait dissidence et conclut des alliances notamment au nord du Mali avec d'autres groupes terroristes ou séparatistes. Changeant de nom au fur et à mesure des alliances : « Les signataires par le sang », « les MOULATAMOUNES », « les MOURABITOUNES », il mène des attaques en Algérie, au Mali et au Niger avant d'étendre sa zone d'influence par des attaques meurtrières mettant en mal les intérêts touristiques des pays d'Afrique de l'Ouest. Restaurants et hôtels sont visés à Bamako, Niamey, Grand Bassam, Ouagadougou en « trois frontières entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Finalement, en Mars 2017 AQMI fusionnera avec les autres mouvements terroristes présents au Mali « ANSAR Dine » (branche historique du Nord Mali et KATIBA Khalid Ibn Walid du Sud). « Front de libération du MAANA », AL-MOURABITOUNE pour devenir « Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans » et dont le chef IYAD AGHALI, touareg IFOGHAS. L'avènement en 2016 de l'État islamique (EI), dans la région et la prise de contrôle par l'EI d'une partie de BOKO HARAM devenu « État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest » dirigée par ABU MUSAB al-BARNAWI et multipliant les attaques au Tchad, au Cameroun et au Niger accroissant encore considérablement la menace dans la zone subsaharienne, et notamment du Bassin du lac Tchad (ONU DC, 2018, p. 26).

Il est donc clair que les acteurs terroristes ont eu le temps de s'implanter dans la sous-région. Ils ont réussi à gagner la confiance des populations, à se faire accepter, à devenir fils du terroir. La précarité de la vie, conséquence de la sécheresse, de l'exclusion, des injustices sociopolitiques liées à la mauvaise gouvernance, de l'ignorance, va

constituer le terreau qui va favoriser l'émergence du terrorisme dans le Sahel.

Selon une enquête menée par CNESS-Niger en 2018 en milieu rural, urbain, universitaire et carcéral dans cinq (5) régions à savoir : Les régions de Niamey, de Zinder, de Maradi, de Tahoua et d'Agadez, nous avons les mêmes facteurs de vulnérabilité qui reviennent chez les jeunes. Mais le taux varie entre les milieux urbains et ruraux. Parmi ces facteurs, on peut noter : L'ignorance des jeunes en général (vis-à-vis des lois de la république et vis-à-vis des textes sacrés issus du coran), ce facteur est estimé à un taux situé entre 93 et 96% en milieu rural et 76 et 97% en milieu urbain ; le chômage et le manque de perspective d'emploi selon les régions, estimé à entre 48 et 72% en milieu rural et entre 12 et 45% en milieu urbain ; l'analphabétisme et le faible taux de scolarisation selon les régions, estimé entre 58 et 63% en milieu rural et entre 25 et 46% en milieu urbain. L'analyse des facteurs répulsifs dans ces milieux, révèle deux sentiments chez les jeunes : Le sentiment d'injustice et le sentiment de mauvaise gouvernance des ressources publiques. Dans les villages, 65,25% des jeunes enquêtés vivent avec un sentiment d'injustice dans leur tête contre 65,50% en ville. Concernant le sentiment de mauvaise gouvernance, on trouve 34% dans les villages contre 55,6% dans les grandes villes. Sachant que les extrémistes se basent généralement sur la perception des jeunes, on peut conclure que ces chiffres au-dessus de 50% créent un terreau favorable pour les extrémistes (CNESS-Niger, 2018, p. 6).

Les données de cette enquête, leur analyse, restent valables pour le Sahel à quelques nuances près. Car il est indéniable que la pauvreté au sein des populations jeunes apparaît comme le facteur ayant favorisé l'avènement du terrorisme dans le Sahel. Car les pays sahéliens sont parmi les pays les plus pauvres avec une gouvernance faible gangrenée par la corruption, des coups d'État à motivation politique.

Selon l'ONU (2016, p.3) « Les acteurs étatiques (notamment les élites gouvernementales) interprètent différemment divers défis à la sécurité en accordant invariablement à ces préoccupations sécuritaires des priorités différentes ». Cela apparaît selon ce rapport comme la cause profonde de l'insécurité qui prévaut à une grande échelle dans le Sahel et un facteur qui contribue à perpétuer les conflits et l'insécurité.

Il existe selon l'ONU, des causes immédiates et des facteurs perpétuant les conflits. Il s'agit de « la migration qui fait partie dans tous les pays sahéliens, de la vie quotidienne des populations, pour des raisons indépendantes des conditions climatiques. Les flux de réfugiés, qui se déplacent parfois avec leur bétail hors des zones du Mali, du Niger et du nord-est du Nigéria en proie à la guerre, accroissent l'insécurité. L'insécurité alimentaire ; les coups d'État à motivation politique : Des coups de force militaire, des mutineries et des ingérences ouvertes ou déguisées dans la vie politique se sont produits régulièrement dans les pays de première ligne. En règle générale, les politiques d'exclusion ainsi que les politiques répressives associées à la politisation des établissements chargés de la sécurité constituent d'importants facteurs d'instabilité et d'insécurité dans le Sahel. La montée des réseaux djihadistes et des réseaux criminels : Les conflits et les formes d'insécurité prévalant dans les pays sahéliens et leurs auteurs se sont transformés de mouvements animés par des griefs en phénomènes complexes, en produisant des indices sur le plan interne et régional. Cela a été tout particulièrement manifeste au Mali et au Nigéria, avec de graves conséquences pour le Niger. La corruption et les privations sociales et économiques généralisées : Tous les pays sahéliens considérés dans la présente étude possèdent des ressources considérables. Cependant, ils sont tous confrontés à des problèmes de gouvernance. Ainsi, ils n'ont pas pu mettre en place une gestion efficace de l'explosion démographique des jeunes et des problèmes de chômage et de vulnérabilité à la radicalisation qui en découlent. L'incapacité de rompre un cycle, dans lequel l'exclusion et les griefs non résolus produisent une opposition à l'État, renforce les discours des mouvements insurrectionnels extrémistes et fournit une justification à leur cause. (ONU, 2016, p.6)

Ne peut-on pas dire dans ce sens que la démocratie est en panne dans la sous-région Ouest-africaine ? Qu'il ya une crise de confiance entre les peuples et les États ? Sur le plan politique, la sous-région Ouest-africaine semble donner raison à E. Kant (1988, p.19) selon qui « l'État démocratique, au sens propre du mot est nécessairement despotique (...). En effet, toute forme de gouvernement qui n'est pas représentative, est proprement informe (...) ». En vérité, la sous-région Ouest africaine connaît aujourd'hui un semblant de démocratie dans laquelle c'est l'exclusion qui est pratiquée en vue d'un troisième mandat. Des acteurs politiques de l'opposition emprisonnés, sans un

jugement, histoire de gagner du temps. Ce phénomène qui creuse davantage le fossé de frustration, augmente le risque de retomber dans les séries de coup d'État comme par le passé, ce qui a d'ailleurs commencé.

Ce phénomène se manifeste aujourd'hui par des attaques de villages à l'aide des motos. Cette pratique leur permet de dissuader les forces armées et de créer l'effet de surprise. C'est pourquoi les forces armées sont souvent victimes d'embuscade tendue par les djihadistes, BOKO HARAM qui sont spécialisés dans le kidnapping des élèves et étudiants, surtout les jeunes filles.

### **1.2. La méthode de lutte contre le terrorisme dans le Sahel**

Il faut noter que la lutte contre le terrorisme dans le Sahel s'inscrit dans le cadre de la structure de l'Union Africaine, conformément au protocole de la convention de l'OUA sur la prévention et la lutte antiterroriste.

Les dispositifs préventifs de lutte contre les menaces transfrontalières de l'UA, reposent sur une base aléthique qui consiste pour l'organisation, de mettre sur pied un ensemble d'instruments et de mécanismes permettant d'anticiper sur les menaces et, de fournir les efforts nécessaires pour éviter leur propagation au sein du continent. Construits sur une approche coordonnée, ces dispositifs visent à écarter les menaces et à éviter que certaines situations ne dégénèrent en conflit par le déploiement de l'action diplomatique. Ils se réfèrent à l'action diplomatique de l'UA qui, en cas d'apparition d'une menace transfrontalière, implémente les actions diplomatico-sécuritaires et opérationnelles pour faire en sorte qu'une menace affecte le moins possible les États frontaliers. À cet effet, les dispositifs préventifs contre les menaces transfrontalières de l'UA, sont construits sur la base d'une diplomatie militaire qui favorise la mise au point des systèmes d'alliance ou de coalition et, de l'implémentation d'un système continental d'alerte rapide. En s'appuyant sur l'environnement sécuritaire dominant, ces systèmes consistent pour l'UA, de former une coalition entre deux ou plusieurs États, dans la poursuite de leur politique commune de lutte contre des menaces transfrontalières par d'autre moyen. Le système d'alliance dans ce cadre ne se limite pas seulement à un pacte militaire d'assistance mutuelle. Il englobe le concept de sécurité globale. La coalition quant

à elle, se forme sur la base d'un groupe d'États à l'occasion d'une lutte contre une menace pour bénéficier des moyens militaires et diplomatiques plus importants : On peut ainsi caractériser la coalition d'« alliance temporaire ». (Revue Africaine sur le Terrorisme, 2020, p.14).

L'appel lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies dans « Agenda pour la paix de 2012 » en faveur du déploiement des efforts plus systématiques orientés vers la prévention des conflits a donné un nouvel élan au développement et à l'adoption d'un système Continental d'Alerte Rapide (SCAR) de l'UA. Ce dispositif d'alerte exige l'évaluation presque en temps réel et continue des événements qui, dans une situation à haut risque, sont susceptibles d'accélérer ou de déclencher l'escalade rapide d'une menace. (Revue Africaine sur le Terrorisme, 2020, p.16).

C'est dans cet esprit que la Force conjointe G5 Sahel, la Force française Barkhane, la mission Takuba sont créées afin de contrecarrer le terrorisme dans le Sahel dont la mission ne sera possible en grande partie que grâce à l'appui de l'ONU. Appui qui n'est pas seulement militaire, mais aussi financier et social pour favoriser le développement des régions concernées.

Cette stratégie se résume bien avec l'Union Européenne (UE) qui l'article autour de quatre grands axes :

- Premièrement, la sécurité et le développement au Sahel sont indissociables, et il est indispensable d'aider les pays de la région à assurer leur sécurité pour permettre la croissance de leurs économies et une réduction de la pauvreté ;
- Deuxièmement, la sécurité et le développement au Sahel passent nécessairement par une coopération régionale plus étroite.
- Troisièmement, tous les États de la région bénéficieront d'un important renforcement de leurs capacités dans le domaine des actions essentielles des pouvoirs publics, notamment, la mise en place d'une coopération en matière de sécurité et de développement.
- Quatrièmement, l'UE a donc un rôle important à jouer tant en encourageant le développement économique des populations du Sahel, qu'en les aidant à créer un environnement plus sûr rendant ce

développement possible et au sein duquel les intérêts des citoyens européens sont également préservés. (UE)

Devant le conseil de sécurité de l'ONU, le secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix Jean-Pierre LACROIX a fait savoir qu'il faut une variété d'acteurs pour faire face aux défis de taille dans la région du Sahel. C'est pourquoi, on doit saluer les armées nationales, la force française Barkhane, la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA), le groupe de travail Takuba ainsi que la Force conjointe G5 Sahel qui regroupe le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Tchad. Cette coordination des efforts a, selon lui accru la pression sur les groupes terroristes et les efforts de lutte contre le terrorisme au Sahel se sont intensifiés, malgré la pandémie du covid-19. Dans ce contexte, la Force conjointe G5 Sahel demeure un élément essentiel des réponses sécuritaires pour lutter contre les groupes armés extrémistes dans la région. Elle a continué à renforcer ses efforts opérationnels et ses unités ont de plus acquis de l'expérience pratique et une efficacité dans leurs opérations. (ONU Info, 2020).

## **2. Les limites de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel et la nécessité du dialogue**

### **2.1. Les limites de la lutte contre le terrorisme au Sahel**

Le phénomène du terrorisme est très complexe. Non seulement il ne possède pas une définition précise juridiquement parlant (chaque État le conçoit selon ses réalités propres), les acteurs terroristes sont très mobiles et très renseignés. Ce qui fait qu'ils semblent toujours avoir une longueur d'avance sur les forces de défense. Comment combattre absolument des gens qui sont partout et nulle part en même temps, des gens qui changent de lieu et qui se réorganisent constamment en changeant leur mode d'attaque ?

Il faut donc que les États du Sahel aient une même conception du terrorisme, ce qui est déjà difficile, car les États ne sont pas forcément confrontés au phénomène djihadiste de la même manière dans le temps et dans l'espace. Pendant que BOKO HARAM s'évertue à prendre en otage les élèves et étudiants, notamment les jeunes filles au Nigéria, réclamant parfois des rançons, ce sont des bases militaires qui sont attaquées au Niger ou des villages entiers attaqués au Burkina-Faso et au Mali avec des maisons brûlées les habitants tués à coups de fusil ou à l'arme blanche. On peut penser que les différents mouvements

terroristes travaillent en synergie et se répartissent les attaques et les modes d'attaque dans le Sahel.

Ce n'est pas un hasard si les États peinent à venir à bout des terroristes dans le Sahel. En conséquence, il y a selon l'ONU (2016, p.9) « une prolifération de stratégies concernant le Sahel appliquées avec peu de synergie et de coordination ». On assiste à une forme de concurrence entre les différentes organisations et d'organismes dans la recherche de fonds. Chaque acteur majeur semble avoir sa propre stratégie, mais il y a peu de coordination et d'harmonisation entre les organisations. Ce qui fait dire à J-C. F. Tchicaya (2019, France 24) que « les stratégies mises en œuvre sont usées jusqu'à la corde ».

Il faut donc repenser la stratégie, il est urgent de le faire pour rebondir face à des groupes terroristes qui eux, ont une stratégie bien définie et qui tirent justement profit des erreurs d'une coalition qui ne se parle pas assez. La stratégie visait dès le départ principalement à calmer les groupes qui faisaient dissidence dans le Nord du Mali, mais a en conséquence, favorisé la "balkanisation" d'une partie du Sahel. En clair : comme les États étaient exsangues financièrement, des formes ethniques d'auto-défense se sont organisées en créant des milices. Mais cela a favorisé l'accroissement des luttes interethniques et a fragilisé le Nord du Mali et une partie du Burkina Faso. (J-C. F. TCHICAYA, 2019, France24)

Par ailleurs, il n'y a pas eu de coordination assez conséquente entre les États concernés, malgré l'appui de plusieurs États étrangers, et cela a entraîné une désunion des forces. Résultat, avec 465 attaques djihadistes menés en 2018, la lutte contre le terrorisme au Sahel est un échec. (J-C. F. TCHICAYA, 2019, France24)

En quoi le G5 Sahel est nuisible et un échec ?

À cette question, il faut savoir qu'au-delà du manque de communication entre les États impliqués, le principal problème vient du manque de réponse politique des différentes gouvernances. Qu'il y a au Sahel des problèmes économiques, d'éducation, de santé sur lesquels prospèrent les groupes terroristes. Or les dirigeants en place se servent de l'aide internationale pour se maintenir au pouvoir plutôt que pour résoudre les problèmes sociaux. (J-C. F. TCHICAYA, 2019, France24)

C'est pourquoi selon le secrétaire général de l'ONU, ANTONIO GUTERRES dans son discours à l'ouverture de la soixante-douzième assemblée générale, le 19 septembre 2017 a fait savoir que « la solution doit être politique et les dirigeants doivent faire preuve de sagesse. (...), réagissons ! Ne nous laissons pas entraîner dans la guerre » (A. GUTERRES, 2017) en mettant en application les mesures prises, les recommandations lors des colloques dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La perception des morts entretenue par une forte médiation, est un phénomène qui plonge les forces armées dans un interminable spirale d'attaques terroristes. Lorsque les pouvoirs publics se "félicitent" pour avoir neutralisé quelques djihadistes, ou après des représailles menées par les forces armées, les terroristes reviennent le plus souvent pour des attaques plus sanglantes et plus meurtrières. Car il est évident que la violence attire la violence.

Le manque ou l'insuffisance de financement est aussi l'un des facteurs ayant conduit à cet échec dans la lutte contre le terrorisme dans le Sahel. Certes on peut noter la bonne volonté des Nations Unies et l'Union Européenne à soutenir l'effort du G5 Sahel dans cette lutte. Mais les ressources restent insuffisantes.

Il est peut-être exagéré de parler d'échec du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, car il est évident cette force conjointe continue de travailler pour barrer la route à l'insécurité en général dans les régions concernées. On peut reconnaître avec Pierre Lacroix que le renforcement de la composante police de la Force conjointe permettrait d'améliorer la surveillance des opérations militaires, mais aussi d'appuyer la consolidation des États, le secteur de la justice, la réforme des prisons et le respect des droits de l'homme, mais que de nombreux domaines nécessitent encore une attention urgente. Des travaux essentiels restent encore en suspens même si la Force conjointe a pris des mesures importantes d'atténuation à la suite d'élaboration encours du cadre de conformité. (UNU Info, 2020)

Selon M. Lacroix, les limites du modèle d'appui actuel à la Force conjointe présentent d'importants obstacles. La question de la prévisibilité financière reste préoccupante. Par ailleurs, le modèle d'appui qui repose sur une planification trimestrielle pour la fourniture de denrées consommables de survies, alors que la Force conjointe

opère dans un milieu changeant, offre une marge de manœuvre limitée. Malgré des progrès encourageants dans l'opérationnalisation de la Force conjointe G5 Sahel, il reste encore beaucoup à faire. (ONU Info, 2020)

Ces propos du secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, montrent bien que malgré l'engagement de la Force conjointe, il y a des préalables et tant que ces préalables ne seront pas pris en compte effectivement, les opérations seront vouées à l'échec. Si l'effort fourni jusqu'ici dans la lutte contre le terrorisme est salutaire, peut-on dire que le résultat escompté est atteint ? Le terrorisme a-t-il disparu dans le Sahel ? Puisque c'est de cela qu'il s'agit.

Ce que ni l'ONU ni l'UE ne dénoncent pas ouvertement dans cette difficulté à éradiquer le terrorisme dans le Sahel, c'est le manque de démocratie ou plutôt le semblant de démocratie auquel on assiste dans la sous-région ouest africaine en général. L'environnement politique ne facilite pas la tâche aux différentes organisations engagées dans cette lutte. Nous avons envie de dire que la démocratie est en panne dans la sous-région. Or, s'il y a un ennemi du terrorisme en général, c'est la démocratie représentative. Lorsque des opposants politiques sont emprisonnés pour raison d'opinion en les qualifiant parfois de terroristes, au lieu de se préoccuper des questions réelles de développement, de l'emploi des jeunes, lorsque le fossé de l'injustice se creuse davantage, cela ne peut qu'alimenter la radicalisation. Et tout effort dans le cadre de la lutte contre le terrorisme apparaît comme un non-lieu. Voilà en fait pourquoi le dévolu est jeté sur la Force conjointe G5 Sahel. On a besoin de soutenir tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre le terrorisme par le biais d'un environnement démocratique dont l'une des vertus est le dialogue.

## **2.2. La nécessité du dialogue dans la lutte contre le terrorisme au Sahel**

Selon LAROUSSE (2006, p.122), le mot « dialogue », renvoie à « une conversation entre deux ou plusieurs personnes. C'est aussi un ensemble de paroles échangées entre les acteurs, d'une pièce de théâtre, d'un récit. C'est une discussion visant à trouver un terrain d'entente. » Ainsi, à partir du dernier sens, « dialoguer » veut dire s'entretenir, converser ou encore engager des négociations. Le dialogue est aussi ce

qui fait la différence entre l'homme et l'animal. De nature, l'homme a besoin d'échanger avec ses semblables afin de partager ses sentiments ou d'obtenir quelque chose de l'autre. Car il est conscient que nul ne peut se suffire à lui seul.

La violence considérée comme l'usage de la force, comme une démesure dans la tendance, est liée aussi à la nature humaine. Pour Gusdorfcité par E. Clement, C. Demonque (1999, p.579) « La violence est cette impatience dans le rapport avec autrui, qui désespère d'avoir raison et choisi le moyen court pour forcer l'adhésion ».

Il s'ensuit que la violence est une nécessité pour l'existence humaine et pourtant, les hommes sont condamnés à vivre ensemble, ils sont par nature soumis à une sociabilité, qui impose l'échange, le partage grâce auxquels les sentiments et les émotions ressentis par chacun ont un sens et une valeur. Chacun est donc conscient que le dialogue, non seulement place l'homme dans une condition de reconnaissance de l'autre, mais aussi et surtout permet de le convaincre, de le persuader, afin d'obtenir de lui quelque chose d'utile, qu'on n'est pas sûr d'obtenir par la force. Mais l'être humain est égoïste de nature, ce qui fait que le dialogue, pour lui apparaît difficile. C'est pourquoi il y a le droit pour l'obliger, le contraindre à prendre autrui en compte dans ses ambitions en commençant par l'écouter, à recueillir ses points de vue.

Le dialogue permet donc de dépasser l'insociabilité, liée à l'égoïsme de l'homme, et de donner sens à la vie sociale. Car le dialogue est en effet le produit de la démocratie. C'est dans un système démocratique que le dialogue peut être réel, faisant obstacle à toute forme de violence par le droit. Pas une démocratie dénoncée par Kant, c'est-à-dire une démocratie dans laquelle chacun veut faire valoir son point de vue au lieu d'un mode de gouvernement conforme à l'esprit d'un système représentatif. C'est pourquoi E. Kant, (1988, p.20) propose le régime républicain qui est seul selon lui à favoriser la représentation. Mais comme le préconise Habermas, une démocratie représentative au sein de laquelle, la société civile, éclairée et non instrumentalisée par les puissances publiques sera le baromètre qui contrôlera les programmes et les promesses politiques ainsi que le contrôle citoyen de l'action de l'État. Autrement, dit une démocratie qui cultive le consensus. (M.H. TALIBI, 2015, p.32)

Face à des attaques terroristes de plus en plus meurtrières, multipliant le nombre de victimes dans le rang des civils et des forces armées, la réaction immédiate est évidente : C'est la répression armée. Il est donc normal que la guerre soit déclenchée contre les acteurs du terrorisme d'où qu'ils viennent. Depuis près de deux décennies, l'opinion internationale a déclaré la guerre contre le terrorisme dans le monde, depuis l'attentat du 11 septembre 2001 et le Sahel se voit face à la violence terroriste depuis plus de dix ans. Mais le bilan de cette lutte ne laisse personne indifférente aujourd'hui quant à l'incertitude dans laquelle elle plonge le monde. Les terroristes se réorganisent, changent de dénomination (AL QAÏDA, États islamiques, AQMI, Daesh, BOKO HARAM ...), de stratégie, vont à la conquête de nouveaux territoires. C'est dans cette posture que le Sahel se retrouve et se voit obligé de marquer un point d'arrêt, et se demander que faire à présent ?

Des études ont été organisées dans ce sens, tantôt par l'ONU, tantôt par des services de sécurité nationaux comme le CNSS-NIGER. Mais le constat est que les mêmes remarques reviennent notamment, la question de la mauvaise gouvernance, de l'exclusion, les injustices, l'impunité, le manque de respect des droits de l'homme.

La lutte armée contre le terrorisme dans le Sahel est nécessaire, il faut le reconnaître, mais non suffisante vu la situation actuelle. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut associer à cette lutte, le dialogue. Cela peut prendre le temps que ça prendra. C'est ce que S. Belaala (2021, p.30) a voulu certainement dire en rappelant que « La Mauritanie a mis cinq ans (2005-2010) pour mettre en place sa politique de dialogue avec les djihadistes en prison ».

Selon Talibi (2021, p. 32) « le dialogue et la recherche du consensus doivent concerner toutes les personnes ; les citoyens doivent pouvoir prendre part aux délibérations sur les questions qui engagent leur existence ». C'est une condition pour garantir la paix et la justice sociale et les droits de l'homme. Mais il faut un dialogue inclusif qui prenne en compte toutes les couches de la société.

Habermas, de son côté ramène dans l'éthique Kantienne les intérêts et le bien-être des personnes de même qu'il sort l'impératif catégorique de son fonctionnement interne rendant ainsi son importance au point de vue de chacun sur ce qui est moralement juste :

« Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours vouloir en même temps comme principe d'une législation universelle. » (J. Habermas, 2018)

Le nouvel impératif, selon l'éthique de la discussion, établirait le principe « D » selon lequel, seules peuvent prétendre à la validation les normes susceptibles de rencontrer l'adhésion de tous les intéressés en tant que participant d'une discussion pratique. Il s'agit donc de se sortir du sujet pour prendre le terrain de la discussion pratique, externe, sortir du solipsisme transcendantal, en faisant appel à l'intersubjectivité qui ne s'oppose pas à l'objectivité, mais au contraire en serait un prérequis. (J. Habermas, 2018)

Pour réussir la discussion, Habermas pose un certain nombre de règles à respecter dont voici quelques-unes :

- ✓ Maintenir l'écoute de manière active (sans être distrait),
- ✓ Adopter une attitude qui vise l'entente (la visée n'est pas polémique au sens où il s'agirait de faire à tout prix adopter son point de vue).

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel, il faudrait aller à cette discussion sous la forme d'un dialogue :

→ Dialogue avec des acteurs terroristes afin de savoir ce qui les tourmente et définir des moyens nécessaires pour palier à cela. On peut à ce niveau s'inspirer de la pensée de S. Weil (2006, p. 34) « la plénitude de l'amour du prochain, c'est simplement d'être capable de lui demander : "Quel est ton tourment ?" » Quelqu'un qui prend les armes contre son prochain sans raison valable, est forcément un malheureux et c'est aussi un malheureux qui se radicalise. S. Weil (2006, p.34) nous fait savoir ici que « les malheureux n'ont pas besoin d'autre chose en ce monde que d'hommes capables de faire attention à eux. ». Il s'agit de les reconnaître, d'être attentif à eux, à leurs besoins, à leurs soucis.

→ Dialogue avec les communautés sachant qu'elles ne sont pas statiques. Il faut tenir compte du dynamisme des communautés en relation avec l'évolution de leurs besoins. Le manque d'écoute des communautés a été une cause de l'échec de la lutte armée contre le terrorisme dans le Sahel. La jeunesse doit être prise en compte, particulièrement dans cette concertation.

→ Dialogue entre les différents organes de lutte contre le terrorisme dans le Sahel. L'expérience a montré qu'il y a eu peu de concertation non seulement entre les différents pays du Sahel, mais aussi et surtout entre les institutions de lutte. Chacun de son côté engage le combat, sans une harmonisation des stratégies. Si l'harmonisation est en cours entre les différents acteurs engagés dans cette lutte dans le Sahel, cela doit se concrétiser impérativement.

On peut dire que l'idée de dialogue existe déjà dans l'esprit de certains dirigeants dans le Sahel, mais l'application peine à venir du fait que l'opinion internationale n'encourage pas la chose. Les maliens, par exemple ont à maintes reprises manifester leur volonté d'aller au dialogue avec des terroristes. Mais chaque fois qu'une déclaration est faite dans ce sens, des voix s'élèvent contre en Europe sous prétexte qu'on ne négocie pas avec les terroristes. Pourtant dès qu'un français est pris en otage, on négocie pour obtenir sa libération. Tout, porte à croire que certains travaillent à pérenniser le conflit dans le Sahel. Le Tchad par exemple projette un dialogue national, le Mali également, la Côte d'Ivoire de l'autre côté de la sous-région parle de dialogue politique. C'est la preuve qu'une prise de conscience dans ce sens est en marche.

Le dialogue ne peut être effectif que dans un esprit démocratique, une démocratie représentative et consensuelle. C'est donc l'impératif pour le Sahel en particulier et la sous-région Ouest africaine en général où la démocratie est torpillée aujourd'hui avec l'épidémie d'un troisième mandat, d'élections non transparentes, de politique d'exclusion, de mauvaise gouvernance. Cela conduit à des coups d'État, c'est le cas du Mali et tout dernièrement la Guinée Conakry. Des voix s'élèvent pour condamner les coups d'État, mais la vérité est toute autre. Les populations applaudissent, célèbrent ces coups d'États qui, à leurs yeux, apparaissent légitimes. On doit reconnaître que la voix du peuple compte beaucoup dans une démocratie, le pouvoir est censé appartenir au peuple dans une démocratie, et c'est le contraire qui est observé aujourd'hui en Afrique de l'Ouest au point où, on se demande si la démocratie n'est-elle pas prise comme simple prétexte pour les pouvoirs de l'Afrique de l'Ouest.

La solution à l'insécurité doit être plus politique en général et dans le Sahel en particulier. Il faudrait que les pouvoirs publics fassent preuve de sagesse, c'est, ce que Antonio Guterres (2017) a souligné

dans son discours. Aussi, ils doivent faire preuve de bonne volonté conformément à la loi de la raison de KANT, cité par N. Lacharite, (1997, p.8) selon laquelle « la raison n'est pas seulement une faculté de connaître, mais aussi une faculté de désirer, en ce sens qu'elle possède un usage qui la fait intervenir sur la volonté ». En effet, l'impératif catégorique de KANT nous renvoie au sens du devoir qui a sa source dans la raison et se présente sous la forme d'une loi. La raison seule peut donner au devoir son caractère d'universalité en vertu duquel l'obligation morale est impérieuse et inconditionnelle, c'est pourquoi KANT la qualifie d'impératif catégorique, l'opposant aux divers impératifs hypothétiques que sont les règles de l'habileté ou des conseils de la prudence. Ce qui distingue le devoir d'autres impératifs, c'est ce caractère : « il le faut ». Le devoir, dans ce cas, d'après Kant, c'est donc la loi morale, indépendante de toute situation particulière suivant laquelle ma maxime (la règle subjective de ma volonté) est telle que je puisse vouloir qu'elle soit érigée en loi universelle : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. » (E. Clément, C. Demonque, 1999, p.620-623)

Pour poser des actes qui correspondent à l'aspiration du peuple, il faut d'abord l'écouter, communiquer avec lui afin de favoriser la publicité critique. C'est comme cela que la société civile peut se sentir impliquée dans les prises de décision, faisant obstacle à toute domination de l'homme sur l'homme. Selon J. Habermas cité par H. M. Talibi (2015, p. 32), « c'est à la société civile que reviendrait désormais la tâche de l'émancipation humaine », « neutraliser et annihiler la domination de l'homme sur l'homme », mais cette tâche selon lui, « ne s'accomplira pas par la force ou la dictature du prolétariat, mais par l'action communicationnelle, l'intersubjectivité agissante. »

### **Conclusion**

La lutte armée contre le terrorisme est nécessaire dans le Sahel, du moment où les attaques se multiplient. Mais cette lutte est si difficile qu'elle a montré ses limites. La difficulté a plusieurs causes, d'abord les acteurs du terrorisme ont pris le temps de se faire fils du terroir, de gagner la confiance des populations et leur sympathie, de profiter de la situation de précarité dans laquelle ces populations se trouvent, surtout les jeunes.

De plus, les terroristes sont très mobiles, et changent par moments leurs modes opératoires. Le manque de coordination entre les États s'agissant des stratégies de lutte, le manque de financement lié au problème économique rendent encore plus difficile cette lutte.

C'est pourquoi, nous souhaitons que le Sahel dans son ensemble, comme un seul pays prenne conscience de l'enjeu afin de réunir les conditions qui favorisent le dialogue. Chacun des pays concernés doit prendre en compte cette recommandation, cela est un impératif aujourd'hui. Les pouvoirs publics doivent faire preuve de bonne volonté à ce niveau, et de bonne gouvernance.

Il faut un dialogue inclusif, une large concertation qui prenne en compte les acteurs terroristes et les différentes couches sociales, une concertation régulière entre États pour la définition des stratégies de lutte. Car l'histoire nous a montré que seules les armes ne suffisent pas pour obtenir la paix. Mais il y a des gens qui travaillent dans l'ombre pour négocier, pour convaincre afin d'obtenir la paix.

---

### Références bibliographiques

- ADENAUER Konrad, 2021, « Etat de droit et extrémisme violent au Sahel », *Revue sécuritaire au Sahel*.
- CNESS-NIGER, 2018, « Etude approfondie sur les facteurs de radicalisation au Niger en milieu rural, urbain, universitaire, carcéral dans cinq régions du Niger », p.6.
- CLEMENT Elisabeth, DEMONQUE Chantal, 1999, *Philosophie Terminale L*, Paris, Hatier, p.579-620-623.
- FRANCE 24, 2019, « la lutte contre le terrorisme dans le Sahel »
- JÜGEN Habermas, 2018, « L'éthique de la discussion »
- KANT Emmanuel, 1998, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, 6<sup>e</sup> Ed, p.19.
- LAROUSSE, 2006, *Dictionnaire français*, p. 122.
- LE MONDE DES RELIGIONS, 2006, « la sagesse », N<sup>o</sup> 20, p.34.
- MOUSSA Hamidou Talibi, 2015, *Perspectives africaines d'un nouvel humanisme : Convergence des rationalités et émancipation humaine*, Paris, L'Harmattan, p.32.
- Nations Unies : Commission économique pour l'Afrique, 2016, « Les conflits dans la région du Sahel et leurs conséquences pour le développement ».

- NORMAND Lacharité, 1997, *La critique de la raison pure et la critique de la faculté de juger*, p. 8.
- ONU Info, 2020, « Paix et sécurité ».
- PASCAL Georges, 1986, *Les grands textes de la philosophie*, Paris, Bordas, p.162-163
- Revue Africaine sur le terrorisme, 2020, vol 10, N°1
- Service européenne pour l'action extérieure, 2019, « Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel »